

M.R.C. MARIA-CHAPDELAINÉ

MUNICIPALITÉ D'ALBANÉL

2010-05-03

PROCÈS-VERBAL DU 3 MAI 2010

Procès-verbal de la séance régulière du conseil municipal d'Albané, tenue à la salle du conseil au 160, rue Principale à Albané, le lundi 3 mai 2010 à 19 h 30, sous la présidence de Mme Évangéline Plourde, maire.

Sont présents :

Mme Liane Proulx, conseillère
M. Michel Lavoie, conseiller
Mme Francine Chiasson, conseillère
M. Renel Gagnon, conseiller
M. Alain Laliberté, conseiller

Est absent :

M. Robin Harvey, conseiller

Les membres présents forment un quorum.

La séance est ouverte à 19 h 30 par la prière récitée par Mme Évangéline Plourde, maire.

Monsieur Réjean Hudon fait fonction de secrétaire-trésorier.

Madame le maire souhaite la bienvenue et le secrétaire-trésorier poursuit avec la lecture de l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR

1. Prière et ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Exemption de lecture du procès-verbal de la séance régulière du 12 avril 2010
4. Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 12 avril 2010
5. **ADMINISTRATION**
 - 5.1 Acceptation de la liste des comptes d'avril 2010
 - 5.2 Rapport des revenus d'avril 2010
 - 5.3 Adoption du règlement d'emprunt concernant les travaux sur la rue Principale
 - 5.4 Nomination du maire suppléant
 - 5.5 Congrès à l'ADMQ
 - 5.6 Avis de motion – Règlement des nuisances publiques

6. TRANSPORTS

- 6.1 Niveleuse – Ouverture des soumissions pour les travaux 2010
- 6.2 Autorisation d’aller sur invitation pour l’achat de gravier concassé pour l’année 2010 et 2011
- 6.3 Autorisation d’aller sur invitation pour l’achat d’un camion

7. HYGIÈNE DU MILIEU

8. URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

- 8.1 Rapport de l’inspecteur en bâtiment pour avril 2010
- 8.2 Résumé des travaux du Comité restreint sur les règlements d’urbanisme
- 8.3 CPTAQ – Demande de monsieur Guy Boulianne – Utilisation à des fins autres qu’agricole
- 8.4 CPTAQ – Décision concernant l’inclusion de la compagnie 9001-0828 Québec Inc. (Gilles Pouliot)

9. LOISIRS ET CULTURE

- 9.1 Camping municipal d’Albanel – Engagement du personnel

10. DONS ET SUBVENTIONS

- 10.1 Conseil régional de l’environnement – Gala Méritas environnemental 2010
- 10.2 Activité de la Fête des Mères
- 10.3 Musée Louis-Hémon
- 10.4 Nicolas Aubut – Championnat senior canadien à Edmonton en Alberta
- 10.5 Programme Musique-études de la Polyvalente de Normandin
- 10.6 Festival de la gourgane d’Albanel

11. RÉOLUTIONS

- 11.1 Autorisation de signer une entente avec le ministère de l’Emploi et de la Solidarité sociale du Québec
- 11.2 Financement de la collecte sélective municipale et future politique de gestion des matières résiduelles
- 11.3 Ramonage des cheminées 2010
- 11.4 Proclamation de la Semaine nationale de la santé mentale
- 11.5 Simultanéité des élections scolaires et municipales
- 11.6 Tour du Lac Promutuel pour le Burkina Faso
- 11.7 Appui à la MRC des Maskoutains pour le maintien de son réseau de bureaux de poste
- 11.8 Appui à la MRC de Lac–Saint–Jean–Est pour l’intervention de la Conférence régionale des élus en matière du service de transport des personnes au Lac-St-Jean

12. FORMATIONS

13. INVITATIONS

- 13.1 Gala Méritas en actions environnementales et solidaires 2010
- 13.2 Réseau Biblio – Assemblée générale annuelle de la CRSBP
- 13.3 Ministère des Ressources naturelles et de la Faune – Journée Portes ouvertes
- 13.4 Exposition agricole et commerciale régionale de Saint-Félicien – Souper d’ouverture

14. REPRÉSENTATION DU MAIRE ET DES CONSEILLERS

15. CORRESPONDANCE

- 15.1 Ville de Dolbeau-Mistassini – Rapport mensuel de mars 2010 du Service de sécurité incendie
- 15.2 Ministre délégué aux Transports – Confirmation de la subvention dans le cadre du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local
- 15.3 UPA des Plaine–Algés – Remerciements
- 15.4 Carrefour jeunesse-emploi comté Roberval – Remerciements
- 15.5 Conseil régional de prévention de l'abandon scolaire (CRÉPAS) – Remerciements

16. INFORMATIONS

- 16.1 Ville de Dolbeau-Mistassini – Approbation règlements 1414 (1) -10 à 1419 (1) -10
- 16.2 MRC de Maria-Chapdelaine – Règlements 10-316 et 10-317

17. AUTRES SUJETS

- 17.1
- 17.2
- 17.3

18. PÉRIODE DE QUESTIONS

19. LEVÉE OU AJOURNEMENT DE L'ASSEMBLÉE

10-104

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR LIANE PROULX, CONSEILLÈRE,
APPUYÉ PAR ALAIN LALIBERTÉ, CONSEILLER,
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

Que l'ordre du jour soit et est accepté tel que lu en laissant l'ordre du jour ouvert à autres sujets.

10-105

3. EXEMPTION DE LECTURE DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 12 AVRIL 2010

ATTENDU QUE chaque membre du conseil a reçu une copie du procès-verbal de la séance régulière du 12 avril;

ATTENDU QUE tous les membres du conseil en ont pris connaissance;

IL EST PROPOSÉ PAR FRANCINE CHIASSON, CONSEILLÈRE,
APPUYÉ PAR LIANE PROULX, CONSEILLÈRE,
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

Qu'il y ait exemption de lecture du procès-verbal de la séance régulière du 12 avril 2010.

10-106

4. **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 12 AVRIL 2010**

IL EST PROPOSÉ PAR ALAIN LALIBERTÉ, CONSEILLER,
APPUYÉ PAR LIANE PROULX, CONSEILLÈRE,
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

Que le procès-verbal de la séance régulière du 12 avril 2010 soit et est accepté tel que présenté aux membres du conseil municipal d'Albanel avec le changement suivant :

- À l'article 6.1 nous devrions lire « à négocier de gré à gré avec un entrepreneur » au lieu de « à aller en appel d'offres ».

CERTIFICAT DE FONDS DISPONIBLES POUR DÉPENSES PROJÉTÉES

Je, soussigné, certifie par les présentes, qu'il y a des fonds disponibles pour les fins pour lesquelles les dépenses au montant de **220 877.93 \$**, ci-après décrites, sont projetées par le conseil.

Réjean Hudon, directeur général

5. **ADMINISTRATION**

10-107

5.1 **ACCEPTATION DE LA LISTE DES COMPTES D'AVRIL 2010**

IL EST PROPOSÉ PAR FRANCINE CHIASSEON, CONSEILLÈRE,
APPUYÉ PAR LIANE PROULX, CONSEILLÈRE,
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

Que les comptes payés et à payer du mois d'avril 2010 soient et sont approuvés, à savoir :

Comptes à payer	48 139.77 \$
Comptes payés	149 353.54 \$
Salaires nets et REER d'avril	23 384.62 \$
Total :	220 877.93 \$

5.2 **RAPPORT DES REVENUS D'AVRIL 2010**

Le rapport des revenus pour le mois d'avril 2010 au montant de 224 294.05 \$ est déposé au conseil municipal d'Albanel par le directeur général.

10-108 **5.3** **ADOPTION DU RÈGLEMENT D'EMPRUNT
CONCERNANT LES TRAVAUX SUR LA RUE
PRINCIPALE NORD**

IL EST PROPOSÉ PAR ALAIN LALIBERTÉ, CONSEILLER,
APPUYÉ PAR RENEL GAGNON, CONSEILLER,
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

Que le conseil de la Municipalité d'Albanel adopte le règlement numéro 10-147 concernant la réfection des trottoirs et l'asphaltage de la rue Principale Nord.

Lecture faite du règlement.

10-109 **5.4** **NOMINATION DU MAIRE SUPPLÉANT**

IL EST PROPOSÉ PAR LIANE PROULX, CONSEILLÈRE,
APPUYÉ PAR ALAIN LALIBERTÉ, CONSEILLER,
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

Que madame Francine Chiasson, conseillère, soit nommée maire suppléant pour les mois de mai, juin et juillet 2010.

10-110 **5.5** **CONGRÈS À L'ASSOCIATION DES DIRECTEURS
MUNICIPAUX DU QUÉBEC (ADMQ)**

IL EST PROPOSÉ PAR RENEL GAGNON, CONSEILLER,
APPUYÉ PAR FRANCINE CHIASSON, CONSEILLÈRE,
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

Que le conseil municipal d'Albanel autorise une inscription au Congrès de l'ADMQ au montant de 450 \$ plus les frais d'hébergement et de déplacement.

5.6 **AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT DES NUISANCES
PUBLIQUES**

Monsieur Renel Gagnon, conseiller, donne avis de motion de la présentation, lors d'une prochaine séance du conseil, d'un règlement sur les nuisances publiques avec dispense de lecture.

6. **TRANSPORTS**

6.1 **NIVELEUSE – OUVERTURE DES SOUMISSIONS
POUR LES TRAVAUX 2010**

Cet item est reporté à la séance du 10 mai 2010.

10-111

6.2 AUTORISATION D'ALLER SUR INVITATION POUR L'ACHAT DE GRAVIER CONCASSÉ POUR LES ANNÉES 2010 ET 2011

IL EST PROPOSÉ PAR LIANE PROULX, CONSEILLÈRE,
APPUYÉ PAR FRANCINE CHIASSON, CONSEILLÈRE,
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

Que le directeur général soit autorisé à procéder, par invitation d'au moins deux soumissionnaires, pour l'achat de gravier concassé pour les années 2010 et 2011.

10-112

6.3 AUTORISATION D'ALLER SUR INVITATION POUR L'ACHAT D'UN CAMION

IL EST PROPOSÉ PAR MICHEL LAVOIE, CONSEILLER,
APPUYÉ PAR ALAIN LALIBERTÉ, CONSEILLER,
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

Que le conseil de la Municipalité d'Albanel autorise une procédure par invitation d'au moins trois soumissionnaires pour l'achat d'un camion.

Que les équipements récupérés du camion mis au rancart soient transférés au nouveau véhicule.

7. HYGIÈNE DU MILIEU

8 URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

8.1 RAPPORT DE L'INSPECTEUR EN BÂTIMENT POUR LE MOIS D'AVRIL 2010

Le secrétaire-trésorier fait la lecture du rapport des permis émis pour le mois d'avril 2010 soit :

Huit (8) permis de construction (autre) pour un total de.....208 600 \$
Treize (13) permis de rénovation pour un montant total de 126 500 \$
Trois (3) permis de coupe de bois

8.2 RÉSUMÉ DES TRAVAUX DU COMITÉ RESTREINT SUR LES RÈGLEMENTS D'URBANISME

Madame Évangeline Plourde, maire, mentionne au conseil que le Comité restreint d'étude sur les règlements d'urbanisme qui seront adoptés dans le futur, s'est réuni régulièrement au cours du dernier mois. Le Comité a complété l'étude du règlement de zonage, règlement sur les permis, sur les dérogations mineures, sur les lotissements. Lors des prochaines rencontres, le comité va se pencher sur le plan d'aménagement d'ensemble et le plan de zonage.

10-113

8.3 COMMISSION DE PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE DU QUÉBEC (CPTAQ) – DEMANDE D’UTILISATION À DES FINS AUTRES QU’AGRICOLE DE MONSIEUR GUY BOULIANNE

ATTENDU QUE Monsieur Guy Boulianne s’adresse à la CPTAQ pour utiliser une partie du lot P-8 du Rang 1 à des fins autres qu’agricole;

ATTENDU QUE cette usage est conforme à notre réglementation;

IL EST PROPOSÉ PAR MICHEL LAVOIE, CONSEILLER,
APPUYÉ PAR RENEL GAGNON, CONSEILLER,
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

Que le conseil de la Municipalité d’Albanel appui la demande de monsieur Guy Boulianne dans sa demande d’utilisation à des fins autres qu’agricole d’une partie du lot P-8 du Rang 1, canton Albanel.

8.4 COMMISSION DE PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE DU QUÉBEC (CPTAQ) – DÉCISION CONCERNANT L’INCLUSION DE LA COMPAGNIE 9001-0828 QUÉBEC INC. (GILLES POULIOT)

La CPTAQ ordonne l’inclusion à la zone agricole établie sur le territoire de la municipalité d’Albanel d’un emplacement d’une superficie approximative de 112,78 hectares étant formé d’une partie de chacun des lots 47 à 57 inclusivement, du rang B, du cadastre du canton d’Albanel, de la circonscription foncière de Lac-Saint-Jean-Ouest, de même que d’une partie du lot 54, du rang A, du cadastre susdit.

9. LOISIRS ET CULTURE

10-114

9.1 CAMPING MUNICIPAL D’ALBANEL – ENGAGEMENT DU PERSONNEL

IL EST PROPOSÉ PAR FRANCINE CHIASSON, CONSEILLÈRE,
APPUYÉ PAR LIANE PROULX, CONSEILLÈRE,
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

Que le conseil de la Municipalité d’Albanel procède à l’engagement du personnel du terrain de camping soit :

- ☛ M. Michel Villeneuve au poste de préposé à l’entretien.
- ☛ Mme Francine Schmitt au poste de responsable de l’accueil.

10. DONS ET SUBVENTIONS

10-115 10.1 CONSEIL RÉGIONAL DE L'ENVIRONNEMENT (CRE) – GALA MÉRITAS ENVIRONNEMENTAL 2010

IL EST PROPOSÉ PAR LIANE PROULX, CONSEILLÈRE,
APPUYÉ PAR FRANCINE CHIASSEON, CONSEILLÈRE,
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

Que le conseil de la Municipalité d'Albanel accorde un montant de 100 \$ au Conseil régional de l'environnement pour remettre en prix lors de la 14^e édition du Gala Méritas environnemental 2010 qui aura lieu le 5 mai 2010 à Alma (secteur Delisle).

10-116 10.2 ACTIVITÉ DE LA FÊTE DES MÈRES

IL EST PROPOSÉ PAR FRANCINE CHIASSEON, CONSEILLÈRE,
APPUYÉ PAR ALAIN LALIBERTÉ, CONSEILLER,
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

Que le conseil de la Municipalité d'Albanel accorde un montant de 100 \$ plus les taxes, correspondant à l'achat de 20 plantes de 5 \$ (plus les taxes) chacune et qui seront remises en prix lors de la présentation de l'activité de la Fête des Mères qui aura lieu dimanche le 9 mai 2010.

10.3 MUSÉE LOUIS-HÉMON

Cet item est reporté.

10.4 NICOLAS AUBUT – CHAMPIONNAT SENIOR CANADIEN À EDMONTON EN ALBERTA

Cet item est rejeté.

10-117 10.5 PROGRAMME MUSIQUE-ÉTUDES DE NORMANDIN

IL EST PROPOSÉ PAR LIANE PROULX, CONSEILLÈRE,
APPUYÉ PAR MICHEL LAVOIE, CONSEILLER,
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

Que la Municipalité d'Albanel accorde un montant de 100 \$ au programme Musique-études de la Polyvalente de Normandin.

10-118 10.6 FESTIVAL DE LA GOURGANE

IL EST PROPOSÉ PAR ALAIN LALIBERTÉ, CONSEILLER,
APPUYÉ PAR RENEL GAGNON, CONSEILLER,
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

Que le conseil de la Municipalité d'Albanel accorde un montant de 3 075 \$ au Festival de la gourgane.

11. RÉSOLUTIONS

10-119

11.1 SIGNATURE D'ENTENTE AVEC LE MINISTÈRE DE L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITÉ SOCIALE

IL EST PROPOSÉ PAR FRANCINE CHIASSEON, CONSEILLÈRE,
APPUYÉ PAR ALAIN LALIBERTÉ, CONSEILLER,
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

Que le conseil de la Municipalité d'Albanel autorise madame Évangéline Plourde, maire, et monsieur Réjean Hudon, directeur général, à signer une entente avec le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale du Québec pour l'engagement d'une personne à l'accueil et à l'entretien du Camping municipal d'Albanel.

10-120

11.2 FINANCEMENT DE LA COLLECTE SÉLECTIVE MUNICIPALE ET FUTURE POLITIQUE DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

ATTENDU QUE les municipalités et MRC du Québec sont responsables de la mise en œuvre de la Politique de gestion des matières résiduelles et des services de collecte sélective municipale sur leur territoire;

ATTENDU QUE le volume des matières résiduelles à traiter et à valoriser a doublé, passant de 7 millions de tonnes en 1994 à plus de 14 millions de tonnes en 2008;

ATTENDU QUE les municipalités et les MRC du Québec ont investi plus de 5 G\$ dans la gestion des matières résiduelles, dont plus de 1 G\$ en valorisation des matières secondaires depuis 10 ans;

ATTENDU QUE le régime établi par le gouvernement du Québec pour compenser les municipalités et les MRC pour les services de collecte sélective municipale n'a remboursé au mieux que 35 % des coûts réels engagés par celles-ci pour les années 2007, 2008 et 2009;

ATTENDU QUE le gouvernement du Québec s'était engagé à compenser à 100 % les coûts des municipalités et des MRC pour les services de collecte sélective, et ce, dès 2010, tel que convenu dans le cadre de l'Entente de partenariat fiscal et financier avec les municipalités;

ATTENDU QUE la nouvelle politique de gestion des matières résiduelles, proposée par le gouvernement du Québec, hausse les objectifs de récupération et de valorisation à atteindre et élargir les responsabilités des municipalités aux institutions, commerces et industries ainsi qu'aux résidus de construction, rénovation et démolition;

ATTENDU QUE le projet de loi no 88, qui établit les mécanismes de financement en soutien à la future politique, ne reconnaît pas l'ensemble des coûts réels assumés par les municipalités pour les services de valorisation et de collecte sélective dispensés par celles-ci, et qu'en conséquence elles ne recevront jamais une véritable compensation à 100 %;

ATTENDU QUE le projet de loi no 88, en plus de ne pas reconnaître l'ensemble des coûts assumés par les municipalités, reporte à 2015 l'atteinte d'une pleine compensation pour les municipalités, en contradiction avec l'engagement gouvernemental inscrit dans l'Entente de partenariat fiscal et financier;

ATTENDU QUE, dans le cadre du projet de loi no 88, les journaux n'auront pas à compenser monétairement les municipalités et les MRC au même titre que les autres matières mises en marché, en contradiction avec les principes d'utilisateur et de pollueur/payeur;

IL EST PROPOSÉ PAR ALAIN LALIBERTÉ, CONSEILLER,
APPUYÉ PAR FRANCINE CHIASSON, CONSEILLÈRE,
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE les municipalités et les MRC refusent que leurs citoyens et citoyennes paient, par l'intermédiaire de leurs taxes foncières, pour subventionner les entreprises qui bénéficient des services municipaux de collecte sélective pour valoriser les produits qu'ils mettent en marché;

QUE le gouvernement du Québec respecte l'engagement pris de compenser les municipalités à 100 % des coûts réels engagés par celles-ci pour les services de collecte sélective municipale dès 2010, tel que convenu dans le cadre de l'Entente de partenariat fiscal et financier signé avec les municipalités;

QUE cette résolution soit acheminée à monsieur Jean Charest, premier ministre du Québec, madame Line Beauchamp, ministre du Développement Durable, de l'Environnement et des Parcs, monsieur Laurent Lessard, ministre des Affaires Municipales, des Régions et de l'Occupation du Territoire, madame Pauline Marois, chef de l'opposition officielle à l'Assemblée nationale, monsieur Scott McKay, porte-parole de l'opposition officielle en matière d'environnement et de développement durable, monsieur André Villeneuve, porte-parole de l'opposition officielle en matière d'affaires municipales, monsieur Bernard Généreux, président de la Fédération québécoise des Municipalités, monsieur Denis Trottier, député de la circonscription de Lac-Saint-Jean-Ouest.

10-121

11.3 RAMONAGE DE CHEMINÉE

IL EST PROPOSÉ PAR LIANE PROULX, CONSEILLÈRE,
APPUYÉ PAR MICHEL LAVOIE, CONSEILLER,
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

Que le conseil de la Municipalité d'Albanel accorde le contrat d'inspection et de ramonage de cheminée à Ramonage 2G, et ce, au tarif suivant :

- ☛ Inspection de cheminée : 10 \$
- ☛ Ramonage de cheminée : 32 \$

Que le directeur général demande à l'entrepreneur que les travaux soient complétés avant la fin du mois de juin 2010.

10-122

11.4 PROCLAMATION DE LA SEMAINE NATIONALE DE LA SANTÉ MENTALE

CONSIDÉRANT QUE la Semaine nationale de la santé mentale se déroule du 3 au 9 mai sous le thème « Es-tu bien entouré? Un réseau, ça se construit! »;

CONSIDÉRANT l'importance d'avoir un réseau social positif autour de soi pour protéger sa santé mentale;

CONSIDÉRANT QU' « être bien dans sa tête » est une responsabilité à la fois individuelle et collective qui doit être partagée à tous les niveaux de notre société et que les Villes et Villages en santé mettent en place des activités et des structures afin de soutenir le sentiment d'appartenance des citoyennes et citoyens;

CONSIDÉRANT QUE le réseau québécois de l'Association canadienne pour la santé mentale initie la Semaine et encourage l'implication de tous les secteurs du territoire québécois;

CONSIDÉRANT QUE le slogan « Es-tu bien entouré? Un réseau ça se construit! » invite la population québécoise à acquérir des outils pour se conscientiser face à l'importance d'avoir un réseau et plus précisément à porter attention à son entourage proche ou éloigné.

IL EST PROPOSÉ PAR LIANE PROULX, CONSEILLÈRE,
APPUYÉ PAR FRANCINE CHIASSON, CONSEILLÈRE,
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

Que le conseil de la Municipalité d'Albanel proclame la semaine du 3 au 9 mai 2010, **Semaine de la santé mentale** dans la municipalité d'Albanel et invite toutes les citoyennes et tous les citoyens, toutes les entreprises et institutions, à reconnaître ensemble l'importance du sentiment d'appartenance pour briser l'isolement et protéger la santé mentale et ainsi favoriser la solidarité entre tous.

Qu'une copie de cette résolution soit acheminée à la filiale régionale à Roberval.

10-123

11.5 SIMULTANÉITÉ DES ÉLECTIONS MUNICIPALES ET SCOLAIRES

CONSIDÉRANT QUE le Directeur général des élections du Québec a déposé, le 17 mars 2010, un rapport sur les modifications proposées à la Loi sur les élections scolaires dans lequel il propose au gouvernement cinq scénarios confirmant la faisabilité de la tenue simultanée des élections scolaire et municipales, et ce, dès 2013;

CONSIDÉRANT QUE les taux de participation aux élections des divers paliers de gouvernement et particulièrement celui des élections municipales et scolaires sont à la baisse;

CONSIDÉRANT le devoir que les différents paliers gouvernementaux ont d'innover et de proposer de nouvelles façons de faire pour favoriser l'expression de la démocratie;

CONSIDÉRANT QUE la simultanéité des élections scolaires et municipales existe déjà dans plusieurs provinces canadiennes, notamment en Ontario et au Nouveau-Brunswick, depuis plusieurs années, et ce, avec succès;

CONSIDÉRANT QUE le Directeur général des élections du Québec confirme lui-même dans son rapport que plusieurs des scénarios proposés pourraient augmenter la participation populaire aux élections scolaires du fait que l'électeur n'aurait à se déplacer qu'une seule fois;

CONSIDÉRANT QU' un récent sondage Léger Marketing révèle que 87 % des répondants se disent favorables à la tenue simultanée des élections scolaires et municipales et que 82 % des répondants ont mentionné que cette simultanéité les inciterait davantage à aller voter;

CONSIDÉRANT QUE plusieurs élus municipaux ont indiqué publiquement leur appui aux élections scolaires et municipales simultanées;

CONSIDÉRANT la demande de la FCSQ de reporter les élections scolaires de 2011 pour tenir des élections scolaires en même temps que les élections municipales de 2013;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR MICHEL LAVOIE, CONSEILLER,
APPUYÉ PAR ALAIN LALIBERTÉ, CONSEILLER,
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

Que le conseil de la Municipalité d'Albanel demande au gouvernement du Québec de prendre une décision rapidement en faveur de la tenue des élections scolaires et municipales simultanées dès 2013 et de mettre en place des dispositions nécessaires permettant aux municipalités et aux commissions scolaires de bien préparer cette élection.

Qu'il transmette une copie de cette résolution à la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, au ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, au député de la circonscription du comté de Roberval, au préfet de la MRC de Maria-Chapdelaine, au président de l'UMQ, au président de la FQM et à la présidente de la FCSQ.

Madame Liane Proulx, conseillère, quitte la séance à 21 h 01 et est de retour à 21 h 03.

10-124

11.6 TOUR DU LAC PROMUTUEL POUR LE BURKINA FASO

IL EST PROPOSÉ PAR RENEL GAGNON, CONSEILLER,
APPUYÉ PAR FRANCINE CHIASSEON, CONSEILLÈRE,
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

Que le conseil de la Municipalité d'Albanel autorise le passage du Tour du Lac Promutuel pour le Burkina Faso dans les limites de la municipalité lors de leur activité, soit le 14 août 2010 en après-midi.

10-125

11.7 APPUI À LA MRC DES MASKOUTAINS POUR LE MAINTIEN DE SON RÉSEAU DE BUREAUX DE POSTE

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité d'Albanel est interpellée par la MRC des Maskoutains en lien avec le sujet en objet;

CONSIDÉRANT QUE les élus de la Municipalité d'Albanel sont d'accord avec les motifs des élus de cette MRC :

- Que le gouvernement fédéral permet à Postes Canada de fermer des bureaux de poste publics malgré le moratoire actuel sur les fermetures dans les collectivités rurales et les petites villes;
- Que le gouvernement s'attend à ce que Postes Canada informe les gens au moins un mois avant de fermer, de déplacer ou de regrouper un bureau de poste public et à ce qu'elle examine diverses options en vue de répondre aux préoccupations de la population;

- Qu'un mois ne suffit pas pour permettre à toute une collectivité de discuter de la fermeture d'un bureau de poste et d'examiner diverses options;
- Que le réseau postal public assure un lien entre les collectivités de ce pays immense et qu'il aide à surmonter les différences et la distance qui les séparent;
- Que le service postal public joue un rôle clé dans la vie sociale et économique dans les milieux ruraux en fournissant les infrastructures dont ont besoin les collectivités en santé pour prospérer, et les entreprises, pour croître.

IL EST PROPOSÉ PAR FRANCINE CHIASSON, CONSEILLÈRE,
 APPUYÉ PAR RENEL GAGNON, CONSEILLER,
 ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

Que le conseil de la Municipalité d'Albanel appui les élus de la MRC des Maskoutains et demande au gouvernement du Canada d'exiger de Postes Canada qu'elle maintienne et améliore son réseau de bureaux de poste publics et qu'elle consulte la population, les députées et députés qui ont été élus pour la représenter, les syndicats des postes et d'autres intervenants majeurs afin d'élaborer un processus uniforme et démocratique pour apporter des changements au réseau postal public.

11.8 APPUI À LA MRC DE LAC-ST-JEAN-EST POUR L'INTERVENTION DE LA CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS EN MATIÈRE DE SERVICE DE TRANSPORT DES PERSONES AU LAC-ST-JEAN

Cet item est reporté.

12. FORMATIONS

13. INVITATIONS

13.1 GALA MÉRITAS EN ACTIONS ENVIRONNEMENTALES ET SOLIDAIRES 2010

Le conseil municipal n'envoie aucun représentant à cet événement.

13.2 RÉÉSAU BIBLIO – ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU CENTRE RÉGIONAL DES SERVICES AUX BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES (CRSBP)

Madame Francine Chiasson, conseillère, assistera à cette assemblée.

13.3 MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DE LA FAUNE – JOURNÉE PORTE OUVERTE

Madame Francine Chiasson, conseillère, représentera la Municipalité lors de cette activité.

10-126

**13.4 EXPOSITION AGRICOLE ET COMMERCIALE
RÉGIONALE DE SAINT ST-FÉLICIEN – SOUPER
D’OUVERTURE**

IL EST PROPOSÉ PAR LIANE PROULX, CONSEILLÈRE,
APPUYÉ PAR FRANCINE CHIASSON, CONSEILLÈRE,
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

Que le conseil de la Municipalité d’Albanel autorise l’achat de deux cartes à 35 \$ chacune pour le souper d’ouverture de l’Exposition agricole et commerciale de Saint-Félicien.

**14. REPRÉSENTATION DU MAIRE ET DES
CONSEILLERS**

15. CORRESPONDANCE

15.1 Ville de Dolbeau-Mistassini – Rapport mensuel de mars 2010 du Service de sécurité incendie

15.2 Ministre délégué aux Transports – Confirmation de la subvention dans le cadre du Programme d’aide à l’entretien du réseau routier local

15.3 UPA des Plaine-Algés – Remerciements

15.4 Carrefour jeunesse-emploi comté Roberval – Remerciements

15.5 Conseil régional de la prévention scolaire (CRÉPAS) - Remerciements

16. INFORMATION

16.1 Ville de Dolbeau-Mistassini – Approbation règlements 1414 (1) - 10 à 1419 (1) –10

16.2 MRC de Maria Chapdelaine – Règlement 10-316 et 10-317

17. AUTRES SUJETS

10-127

17.1 TRAVERSE À NIVEAU

IL EST PROPOSÉ PAR RENEL GAGNON, CONSEILLER,
APPUYÉ PAR MICHEL LAVOIE, CONSEILLER,
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

Qu’une demande soit acheminée au Canadien National (CN) afin d’effectuer une inspection des traverses à niveau du Grand Rang Sud, de la route Pronovost, du Troisième Rang et du Cinquième Rang.

Qu’il soit demandé également que l’inspecteur rencontre notre inspecteur des travaux publics.

18. **PÉRIODE DE QUESTIONS**

10-128

19. **LEVÉE OU AJOURNEMENT DE L'ASSEMBLÉE**

IL EST PROPOSÉ PAR MICHEL LAVOIE, CONSEILLER,

Que la séance soit et est ajournée au lundi 10 mai 2010, à 21 h 45.

Fait et passé à Albanel ce troisième jour de mai 2010.

ÉVANGÉLINE PLOURDE, maire

RÉJEAN HUDON, directeur général